

PROFESSEURS

Diplômées d'Etat



Alizée



Anne-Claire



Anne-Laure



Florence

LIEUX DES COURS

MAISONS-LAFFITTE :

P.O.P.D - 18/20, rue de la Digue
Salle Mermoz B - 3, rue Jean Mermoz

LE MESNIL-LE-ROI :

Centre André Malraux - 10, rue des Grands Champs

DATE DE REPRISE DES COURS

A partir du :

Lundi 8 septembre 2025

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS POUR INSCRIPTIONS

Uniquement par mail :

danse.usml@live.fr

Dorothee de ANDRADE & Maryne RIDOUARD, Secrétaires

Le certificat médical n'est plus obligatoire pour les mineurs sauf dans certains cas.

Il est remplacé par un questionnaire de santé.

Un certificat médical est obligatoire **pour la « Classe Concours »**

Il est obligatoire pour les majeurs à la 1ère adhésion et renouvelable tous les 3 ans

L'année N+1 et N+2 : une attestation est à signer suite au questionnaire santé

AUTRES RENSEIGNEMENTS

06.77.45.28.95

Martine ASSUÉRUS, Présidente



Danse Modern'Jazz & Contemporaine Gymnastique Rythmique Sportive (G.R.S.)

2025 . 2026



JOUR	HORAIRES	NIVEAU	LIEU
LUNDI <i>(Maisons-Laffitte)</i>	17h15 - 18h15	7-8 ans : Initiation 2 - Modern'Jazz	Salle de danse
	18h15 - 19h15	9-10 ans : Débutant 1 - Modern'Jazz	
	19h30 - 21h00	Ados et Adultes : Avancés - Niveau 3 Modern'Jazz	
MARDI <i>(Maisons-Laffitte)</i>	17h00- 18h00	6-7 ans : Initiation 1 - Modern'Jazz	Salle de danse
	18h00 - 19h00	9-10 ans : Débutant 1 - Modern'Jazz	
	19h00 - 20h30	15 ans et Plus : Niveau 3 - Modern'Jazz	
	20h30 - 22h00	Adultes : Niveaux 1 & 2 - Modern'Jazz	
MERCREDI <i>(Maisons-Laffitte)</i>	10h30 - 11h30	4-5 ans : Eveil 1 - Modern'Jazz	Salle de danse
	11h30 - 12h30	5-6 ans : Eveil 2 - Modern'Jazz	
	13h15 - 14h30	8-10 ans : Débutant 1 - Modern'Jazz	POPD Dojo Bis
	14h30 - 16h00	11-12-13 ans : Niveau 1 - Modern'Jazz	
	16h00 - 17h00	6-7 ans : Initiation 1 - Modern'Jazz	
	17h00- 18h00	4-5 ans : Eveil 1 - Modern'Jazz	
	18h00 - 19h30	14-15-16 ans : Ados - Niveau 3 - Modern'Jazz	
MERCREDI <i>(Mesnil-le-Roi)</i>	15h00 - 16h30	12-13-14 ans : Niveau 2 - Contemporain	Centre André Malraux Mesnil-le-Roi
	16h30 - 17h30	10-11-12 ans : Niveau 1 - Modern'Jazz	
	17h30 - 19h15	Classe Concours	
JEUDI <i>(Maisons-Laffitte)</i>	17h00 - 18h00	7-8 ans : Initiation 2 - Modern'Jazz	Salle Solférino
	17h00 - 18h00	8-9 ans : Débutant 1 - Modern'Jazz	Salle Mansart
	18h00 - 19h00	10-11 ans : Débutant 2 - Modern'Jazz	Salle Solférino
	18h00 - 19h00	12-13 ans : Niveau 1 - Modern'Jazz	Salle Mansart
	19h00 - 20h30	16 ans et Plus : Ados - Niveau 3 Modern'Jazz	Salle Solférino
	19h00 - 20h30	13-14 ans : Ados-Niveau 2 - Contemporain	Salle Mansart
	20h30 - 22h30	Avancés Adultes : Niveau 3 - Modern'Jazz	Salle Solférino
VENDREDI <i>(Maisons-Laffitte)</i>	17h00- 18h15	G.R.S. 1 : 6-7-8 ans	POPD Dojo bis
	18h15 - 19h30	G.R.S. 2 : 9 - 10-11-12 ans	
	19h30 - 20h45	G.R.S. 3 : 13 ans et Plus	

TARIFS SEMESTRIELS		
Modern'Jazz & Contemporain & GRS	1h00	129 €
	1h15	143 €
	1h30	159 €
	2h00	189 €
	2h30	219 €
	3h00	239 €
	3h30	259 €

Remises par famille
- 34 € pour 2 adhérents
- 44 € pour 3 adhérents
inscrits à la section USML Danse

Les cours seront maintenus en fonction des effectifs et de la disponibilité des salles

COTISATION ANNUELLE USML		REDEVANCE A LA VILLE	CHARGES ENERGETIQUES
Age	Par adhérent	Résidents Hors Maisons-Laffitte et Mesnil-le-Roi	Mairie Maisons-Laffitte
Moins de 20 ans	33 €	10 €	10 €
Plus de 20 ans	45 €		

Droit d'entrée
8 € pour la première inscription à l'USML Générale

RÈGLEMENT

A l'inscription : 1 chèque ou 2 chèques seront demandés
Chèque à l'ordre de « USML DANSE » .

Encaissement du 1er chèque en octobre et du 2ème en février.

Chèques Vacances ANCV, Coupons Sport ANCV, PASS + et LABAZ sont acceptés.

Aucune inscription ne sera enregistrée sans le règlement correspondant.

TENUE DE DANSE OBLIGATOIRE

Les références des tenues de danse seront communiquées à la rentrée par le professeur